

Déposé le 24/03/2021

CAEN PIC

**P4**

LA POSTE  
DI SPENSE DE TIMBRAGE

TH AT R D'H ROUVILLE

COMEDIE DE CAEN

ANNÉE BLANCHE POUR TOUTES  
LES INTENTIONS DE L'EMPLOI

**OCCUPÉ**

**Agenda**

**22 mars au 6 avril**  
élections dans les TPE

**31 mars**

Journée d'action des retrainé.e.s

**06 avril**

Action pour la gratuité du parking  
de Baclesse

Imprimé par nos soins

Directeur Publication : Jean Jacques Morel Poirier

N° commission paritaire : 1122 S 06277 - N° ISSN : 2496-5065

Le Courrier de l'UD 14, 8, Rue du colonel Rémy 14000 Caen

Téléphone : 02.31.83.68.25 Mail UD CGT 14 : ud14@cgt.fr

Site internet : <https://calvados.cgt.fr>

Pour écrire au journal : [courrier.ud1404@orange.fr](mailto:courrier.ud1404@orange.fr)



# Appauvrissement des chômeurs / précarisation des travailleurs

## C'EST INSUPPORTABLE !

**E**n vingt ans, les dividendes distribués aux actionnaires des entreprises françaises du CAC40 ont littéralement explosé : ils ont augmenté de 269 % ! Le chiffre d'affaires global de ces entreprises a aussi largement augmenté (+74 %), tout comme leur profit (+77 %) mais le nombre de leurs salariés en France, en revanche, a baissé (-12 %).

Alors que toutes ces sociétés du CAC40 et multinationales continuent à bénéficier de milliards d'euros d'aides dans le cadre de la crise sanitaire (chômage partiel, prêts garantis par l'État, reports de charges, baisse de 20 milliards d'euros d'impôts de production, ...), on assiste à nouveau à une attaque scandaleuse contre les plus pauvres : les chômeurs et les précaires.

Durant les 40 dernières années, l'indemnisation des chômeurs n'a cessé de baisser mais le nombre de chômeurs et précaires a, lui, plus que triplé. Le chômage de masse prospère et le patronat l'utilise fort bien comme outil de pression permanente sur les salariés : dégradation des conditions de travail, augmentation du temps de travail, blocage ou diminution des salaires et autres régressions sociales

Les réformes successives de l'assurance-chômage ont toutes été soutenues par un discours d'économies budgétaires et de baisse du "coût du travail" censés encourager les créations d'emploi. On en voit en effet le résultat. Comme lors des dernières réformes l'argument du gouvernement est le même : baisser les allocations de chômage inciterait à un retour plus rapide à l'emploi. Or toutes les études prouvent le contraire : plus on s'enfonce dans la pauvreté et plus la recherche d'emploi est difficile, voire impossible.

Aujourd'hui, seuls 4 chômeurs sur 10 sont indemnisés. C'est encore trop de toute évidence pour ce gouvernement plus soucieux de défendre les intérêts des actionnaires que ceux de la population. Si cette réforme passe en l'état, 800 000 chômeurs verront leur indemnité baisser considérablement et 700 000 autres n'ouvriront aucun droit à l'indemnisation, **dès le 1er juillet 2021**. Les jeunes vont être frappés de plein fouet n'ayant pas droit au RSA. Que vont-ils devenir ?

Par contre, le bonus-malus appliqué aux entreprises abusant de contrats précaires n'entrera en vigueur **qu'en septembre 2022** .... **N'embêtons pas les patrons, voyons !**

S'affranchissant :

- de l'opposition unanime (une fois n'est pas coutume) des organisations syndicales face à la réforme de l'assurance chômage,
- de l'avis défavorable du conseil d'état en novembre 2020

le gouvernement passe en force et s'obstine, malgré un contexte sanitaire et social catastrophique, à appauvrir encore plus ceux qui sont déjà dans la survie.

Face à la catastrophe sociale annoncée, nous devons faire reculer ce gouvernement.



Depuis quelques jours, la coordination des intermittents du Calvados et la CGT spectacles, occupent le Théâtre d'Hérouville St Clair



En France, ce sont près de 70 lieux de culture qui sont occupés par des travailleurs, intermittents, précaires.

Leurs revendications rejoignent les nôtres : garantir à toutes et tous un revenu digne.



Nous appelons l'ensemble des salariés, les privés d'emploi et précaires, les retraités à soutenir et à rejoindre ce mouvement.

Ensemble, contraignons le gouvernement à renoncer à cette fichue réforme et gagnons l'amélioration des droits pour toutes et tous.

Ce gouvernement doit enfin entendre cette opposition unanime et unitaire à la casse des droits et à la précarisation généralisée des travailleurs.

Par **Martine PASQUIER**

# Urgences sociales et environnementales !!!

**Edito**

Par **Jacques AMBROISE**,  
Secrétaire Général  
de l'Union Départementale  
CGT du Calvados



**T**raçons des perspectives pour les semaines à venir dans un contexte certes très particulier, anxiogène et compliqué.

Nous ne manquons pas de qualificatifs pour la période que nous vivons actuellement et qui modifie notre fonctionnement, notre manière de militer avant tout basée sur la rencontre et l'échange avec nos syndiqués, les salariés, la population.

Pour autant, nous arrivons malgré toutes les difficultés auxquelles nous sommes confrontés à contourner les obstacles. Et ils sont nombreux, à commencer par les entraves à l'activité syndicale, aux libertés syndicales dans et hors des entreprises. Nous sommes allés le dénoncer le Lundi 22 Mars à Rouen et apporter notre soutien aux deux secrétaires d'UL de Rouen et de Dieppe convoqués au tribunal ce même jour.

Face à un virus qui continue de circuler dans le pays et dans le monde, le gouvernement poursuit son discours infantilisant vis-à-vis de la population. Son porte-parole laissant entendre que nous pourrions espérer voir le bout du tunnel autour de la mi-avril mais à la condition que la population respecte bien les consignes. En clair, si courant avril il n'est pas possible de réouvrir les lieux de cultures, de loisirs et les restaurants, ce sera de notre faute et non celle du gouvernement et de sa gestion purement financière et économique de la crise sanitaire.

En revanche, pas un mot sur l'absence de dose de vaccins, le manque de lit d'hôpitaux et de personnels médicaux.

Le 1er Ministre nous annonce une accélération de la campagne de vaccination mais oublie une chose pour vacciner, il faut des doses, des seringues, des aiguilles et **du personnel formé ...**

Le « quoi qu'il en coûte » du président et du gouvernement sert surtout à rémunérer les actionnaires et à payer les plans sociaux. Rien pour les salariés, les jeunes, les précaires et les retraités ! Des jeunes qui sont en grandes difficultés, surtout dans les campus.

C'est dans ce contexte que le gouvernement par la voix de sa ministre du Travail passe outre l'opposition exprimée par l'ensemble des organisations syndicales et entend poursuivre **la mise en œuvre de sa réforme de l'assurance chômage et ce dès le 1er juillet prochain** avec la baisse importante des allocations pour les travailleurs les plus précaires qui permettra au gouvernement de réaliser une économie de plusieurs milliards d'€ sur le dos des Privés d'emploi.

Le bonus/malus pour le patronat n'étant quant à lui appliqué

qu'à partir de 2022... Dans ce cadre, les salariés occupent depuis le 15 Mars la Comédie de Caen, merci d'aller leur apporter votre soutien.

Les jeunes ont appelé à se mobiliser massivement le 19 et 20 Mars sur les questions environnementales. Comme nous l'avons fait par le passé, la CGT a appelé à se joindre à ces mobilisations le Samedi 20 Mars en mettant en avant les questions sociales telles que la préservation de l'emploi pérenne, les conditions de travail et le salaire que l'on peut résumer par notre slogan « fin du monde, fin du mois, même combat ».

Nos camarades retraités ne sont pas en reste dans ce programme revendicatif chargé. Le groupe des 9 UCR appelle tous les retraités à **agir le 31 mars** pour exiger l'augmentation des pensions et pointe aussi la situation sanitaire avec le sujet de la vaccination ainsi que la protection sociale.

**Manifestation à Caen, 10h30 Place Bouchard à Caen.**

Egalement, devant le manque d'empressement des directions de BACLESE et du CHU à répondre à la proposition CGT du Calvados, de redonner, aux parkings leur caractère gratuit pour les patients, nous organisons une distribution de masse devant ces établissements, le **Mardi 06 Avril à partir de 8h30.**

C'est dans ce cadre revendicatif foisonnant que se déroule la campagne des élections TPE (entreprise de moins de onze salariés) dont le vote aura lieu du 22 mars au 06 avril prochain.

Nous avons un double objectif : faire progresser la CGT par rapport au dernier scrutin ce qui serait un signe important envoyé au patronat et au gouvernement.

Nous connaissons toutes et tous un ou une salarié(e)s TPE... Mais au-delà de la campagne, ce qui nous est posé c'est la permanence d'activité, la visibilité de la CGT auprès de ces salariés tout au long de l'année en plus des permanences assurées dans nos UL et pas uniquement en période électorale.

Des initiatives pour cette campagne sont programmées un peu partout par l'UD, les UL et les Syndicats.

Cette campagne électorale, tout comme les mobilisations sont des moments propices pour renforcer notre organisation, prendre soin de la santé de notre CGT.

La liste d'initiatives est imposante mais pas impossible lors de cette crise sanitaire et sociale sans précédent, **la CGT doit être à l'offensive, les salariés, retraités, privés d'emploi et précaires ont besoin de nous.**

# DOSSIER

# Une agence de livraison



**C**e n'est pas impossible ! En effet, plus d'un an après son essai infructueux à Mondeville, le géant américain de l'e-commerce confirme "étudier la possibilité d'ouvrir une agence de livraison à l'EST de Caen".

Depuis les annonces, les associations Attac14 et Alternatiba-Caen, comme dans d'autres endroits en France, protestent contre un tel projet d'implantation. Affirmant « qu'Amazon détruit des emplois dans les commerces locaux, qu'elle est l'un des pires émetteurs de CO2 au monde et un serial fraudeur fiscal », ces associations sont vent debout avec pour slogan : « **Amazon ni à Moulton, ni ailleurs** ».

C'est tout naturellement que ce sujet d'AMAZON est venu dans les discussions de la Commission Exécutive de l'Union Départementale des syndicats CGT du Calvados. Très vite, l'idée d'organiser un débat spécifique s'est imposée !

Une réunion en visio a donc eu lieu le 24 février dernier. Au total, 26 personnes ont pris part au débat organisé par l'UD. Au-delà des quelques membres de la CE, le Comité Régional Normandie, le groupe de travail du dossier Amazon de l'UD CGT 76, des membres du CESER Normandie, le Secrétaire de la fédération des Transports, le président de la communauté de communes « Val es dunes » ont pris part aux discussions.

Le secrétaire général de l'UD a planté le décor en rappelant quelques données et en énumérant quelques questions qui doivent interpeller l'organisation syndicale de salariés que nous sommes.

## EXTRAIT :

Le développement exponentiel du numérique a bouleversé en profondeur les modes de production, de communication et de distribution. Représentant 10% de la vente de biens de consommation, la pandémie a provoqué une multiplication de ce type de vente par 3.

Si Amazon représente 20% du e-commerce en France, les grandes marques développent également leurs propres sites.

Si dans certaines parties du territoire le e-commerce peut être une solution, cela induit de porter l'exigence d'un service public du numérique efficient couvrant l'ensemble du pays.

L'enjeu environnemental des plateformes logistiques qu'elles soient du e-commerce ou de la grande distribution pose la question de leur raccordement aux réseaux fluviaux et ferroviaires. Et ce d'autant que leur succès repose pour une part sur des marchandises produites à bas prix à l'autre bout du monde. Ce qui, au-delà du coût environnemental, pose également la question de la réindustrialisation de notre économie.

La multiplication des opérateurs dans le secteur de la livraison de colis, que ce soient les grands groupes tels que La Poste, UPS, DHL.. ainsi que leur kyrielle de sous-traitants génère une concurrence entre distributeurs et la précarité massive des salariés, ce qui pose la question de la responsabilité des donneurs d'ordres et la nécessité d'imposer des CDI pour les livreurs et des garanties collectives de hauts niveaux aux maisons mères.

Aujourd'hui, Amazon cherche à s'implanter en Normandie, notre Organisation Syndicale de salariés ne peut y être indifférente !

En effet, le modèle économique et social de ce géant capitaliste Américain pose beaucoup de questions :

- ◆ Les emplois générés,
- ◆ les conditions de travail (contrats, rémunération, temps de travail, éloignement du travail),
- ◆ les aides publiques, quelles aides et quelles contreparties ? Les libertés syndicales ?

# AMAZON à MOULT /CHICHEBOVILLE ???

## Extraits du débat :

Le Secrétaire de la Fédération des Transports explique que contrairement à ce qu'on pourrait croire la convention collective d'Amazon est le transport routier... Depuis quelques temps déjà, La Fédération des transports travaille conjointement avec les Fédérations FAPT (distribution) et Finances (Fiscalité) ainsi qu'avec les territoires concernés. Elle s'emploie à installer des bases CGT dans cette entreprise où le militantisme y est très difficile et où le développement du rapport de force est nécessaire. L'intérim est fortement implanté et le « turn-over » est conséquent (Ancienneté moyenne dans l'entreprise, 2.5 ans).

Pour le Syndicat de la FAPT du Calvados, la distribution des colis via les centres de la Poste, déjà mis à mal, va s'accroître avec ce projet Amazon où la sous-traitance dans le transport de colis est généralisée et sera un concurrent direct de la Poste.

Le Syndicat des Cheminots de Caen et le Secteur de Normandie rappellent que le 1<sup>er</sup> site E-Commerce de France est OUI-SNCF... De fait, une multitude de guichets ont été supprimés ces dernières années.

Pourquoi les citoyens commandent sur Amazon, pouvoir d'achat ? L'implantation des sites Amazon se fait souvent à proximité des grands axes routiers, la CGT ne devrait-elle pas revendiquer des implantations où le transport multimodal est possible (ferroviaire et fluvial) ?

Le Comité Régional de Normandie précise qu'il n'y a pas de « e » commerce Amazon en Normandie, mais uniquement de la logistique. Cette activité dans son ensemble représente 4.2% du salariat en Normandie avec des concentrations au Havre et à Vire où 1/10 des emplois est dans la logistique.

Pour l'UIT (Union Interfédérale des transports), le travail croisé Fédérations/Territoires est essentiel pour l'efficacité sur ce type de dossiers, sur celui-ci comme sur d'autres. Les conditions de travail des salariés concernés doivent être la priorité.

Pour l'UD 76, un groupe de travail est sur le sujet de l'implantation Amazon. Le dossier de Petit-Couronne s'installerait sur une friche industrielle comme à Moulton-Chicheboville. La réouverture de la Chapelle d'Arblay n'est pas à dissocier du dossier Amazon.

De son côté, le président de la communauté de communes Val à Dunes, précise que la communauté ne décide de rien mais que c'est la municipalité de Moulton-Chicheboville qui est compétente sur ce dossier. Toutefois, il ajoute : « Comme beaucoup, nous sommes en recherche d'entreprises, d'activités et d'emplois pour notre territoire. On peut être insatisfait qu'Amazon ne paie pas ses impôts, mais c'est à l'État de régler ce problème. Je déplore également les conditions de travail des salariés. Mais quand j'entends parler de 100 à 150 emplois, ce sont autant de familles qui en bénéficieront, il faut trouver des solutions pour vivre. Et qui serais-je pour donner des leçons ?

## Quelques interventions diverses :

Une saisine du CESER sur le dossier Amazon serait intéressante ; Amazon et son impact sociétal et environnemental ; Voir le transport Domicile/Travail pour les salariés ; Attention aux sous-traitants, souvent oubliés et précarisés ; Les Fiches Repères Revendicatives doivent être le support à la construction du cahier revendicatif porté ; Les intérimaires sont fortement présents chez Amazon, organisons les !! ; Si Amazon s'implante, cela se fera avec combien de fonds publics, qui installe et qui paye ? ; Amazon, un spécialiste de l'évasion fiscale ; Le global est à combattre mais nous devons nous occuper des salariés qui travaillent dans ce secteur d'activité où la soif de profits est la priorité

## AMAZON POINTE DU DOIGT...



## Quelques conclusions qui n'en sont pas vraiment :

En effet, face à un tel dossier, **difficile d'être simplement pour ou contre !**

Ce qui importe c'est de travailler en convergence, revendiquer et exiger si l'implantation se réalise : Des conditions sociales de haut niveau pour les salariés ; une desserte et distribution en complémentarité avec le ferroviaire et fluvial avec un service public de distribution ; une fiscalisation réelle et non déguisée ; des Conditionnalités et contractualisations des différentes aides publiques.

Nous restons en liaisons avec l'ensemble des acteurs pour suivre et échanger sur l'avancement de ce dossier, une première étape qui en appelle d'autres.

Les participants sont plutôt satisfaits de ce débat, à la fois sur la forme et sur le fond. Ils se sont dit favorables à renouveler l'initiative et pourquoi pas sur d'autres sujets, comme les livreurs à vélo, l'énergie, l'industrie, l'éducation, la Santé, la Sécurité sociale, la Fonction Publique etc... Et bien évidemment avec les acteurs concernés !

# Dans le Calvados comme ailleurs, le train de marchandises pourrait redevenir un moyen de transport moderne !

Par Jean Jacques MOREL POIRIER

Animateur de l'UIT (Union Interfédérale des Transports ) Pour le Comité Régional CGT de Normandie



## Préambule

L'épisode pandémique du COVID-19 vient ajouter à une situation planétaire déjà très préoccupante. Une volonté de ne plus vivre comme avant s'exprime désormais de façon plurielle et des propositions concrètes, en rupture avec notre rapport au monde et à la planète, émergent çà et là. Citoyens, acteurs politiques, économistes, scientifiques, de nombreuses voix s'élèvent pour exiger un changement de cap.

La première exigence est d'en finir au plus vite avec le court-termisme mercantile du système en place. Pour aller dans ce sens, la subrogation des calendriers électoraux par des planifications générationnelles, voire intergénérationnelles constituerait une avancée significative.

De la même façon, il pourrait être acté qu'aucun projet, qu'aucune construction ne puisse plus voir le jour sans en avoir préalablement défini la durée de vie, le cycle de maintenance, le démantèlement et le recyclage.

De toute évidence, qu'il s'agisse des biens ou des personnes, les déplacements sont au premier rang des réflexions à mener. Leurs impacts sur les trois dimensions environnementale, sociale et économique sont tels qu'il va falloir énormément d'ambition et d'intelligence collective pour arriver à supplanter les logiques financières qui prévalent. Des logiques dont l'omniprésence, et l'omnipotence, conduisent à réclamer sans cesse des suppressions de règles sociales et environnementales.

C'est bien au contraire, en identifiant clairement et en prenant en compte les véritables coûts, internes, externes, environnementaux et sociaux qu'il sera possible d'établir les bons diagnostics. Une condition essentielle à la prescription des bons remèdes !

C'est avec cet objectif, qu'à l'instar de la confédération et des fédérations, le comité régional CGT Normandie, s'appuyant sur l'UIT (Union Interfédérale des Transports) souhaite, à partir des connaissances et du travail des syndicats sur le terrain, mettre à disposition du débat des propositions concrètes à l'échelle de son territoire.

Des propositions dont la priorité n'est pas de répondre au « combien ça rapporte » ? Mais au comment ça répond aux besoins réels de déplacement des personnes et des marchandises, dans le plus grand respect de l'environnement.

Cette approche fait de l'ensemble des transports et de la logistique, des éléments structurants d'un aménagement raisonné et raisonnable du territoire normand. Au profit de tous les citoyens, ce développement juste et équitable implique une logique non plus de concurrence mais de complémentarité, voire de coopération.

Certes, en rupture avec le système dominant, la recherche systématique d'une réponse aux besoins du plus grand nombre est le parfait antidote au chacun pour soi et son pendant qu'est le chacun contre tous.

Viser l'intérêt général est un excellent moyen de lutter contre les dérives identitaires et pour donner tout son sens au vivre ensemble. En mettant l'humain et l'environnement au cœur des préoccupations, il est possible d'écrire l'avenir autrement. **La CGT le revendique !**

## Un constat implacable

Contre toute logique, en France comme en Normandie, le fret ferroviaire ne représente plus que 10 % de part modale dans le transport de marchandises, et seulement 3 % dans l'ex Basse-Normandie. Alors qu'à la fin des années 2000, l'agglomération caennaise comptait encore 10 000 wagons, pour un trafic annuel d'environ 400 000 tonnes, aujourd'hui plus un train de marchandises ne circule à Caen.

Les raisons de cette situation sont nombreuses et vont bien au-delà des mouvements de grèves évoqués comme affectant la confiance des chargeurs vis-à-vis rail. La volonté politique pour des transports écologiques n'a pas été démontrée et les nombreuses décisions incohérentes, au niveau européen, national ou régional le prouvent. L'ouverture à la concurrence Européenne du secteur du fret ferroviaire en 2003 (2006 en France), pourtant présentée comme la solution miracle, n'a visiblement pas engendré l'inversion de tendance annoncée. Bien au contraire, le transfert modal du rail vers la route n'a cessé de s'accélérer.

Une réalité aujourd'hui qui ne doit rien au hasard ! Le développement irraisonné des autoroutes et 2x2 voies, la fiscalité avantageuse pour les camions, le dumping social organisé dans le transport routier de marchandises, la construction des zones logistiques non connectées au rail, le manque d'investissement sur le réseau capillaire, la stratégie d'abandon de Fret SNCF vis-à-vis du wagon isolé, toutes ces décisions ne pouvaient conduire qu'à ce résultat.

## De bonnes raisons d'espérer

Propositions de la convention citoyenne pour le climat, discours du président de la République, annonces gouvernementales, beaucoup d'indices qui laissent à penser que le fret ferroviaire revient sur le devant de la scène. La crise écologique, la sécurité routière, font que le train devient un moyen de transport moderne capable de répondre à ces enjeux. Le syndicat CGT cheminots plaide en ce sens depuis de nombreuses années en demandant d'autres orientations pour le Fret public SNCF ou des investissements sur le réseau. Europe, Etat, Région, collectivités, chargeurs, entreprises ferroviaires... La mobilisation de toutes et tous est nécessaire.

Si la réduction des flux, les circuits courts doivent être privilégiés, la massification que permet le transport par rail doit prendre place au cœur du débat.

Son intérêt écologique et énergétique n'est plus à démontrer : faiblement émetteur de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques, faible consommation d'énergie, atouts pour la sécurité routière et pour lutter contre la congestion des villes. Un train, c'est 35 poids lourds, 14 fois moins de CO2, 8 fois moins de pollution de l'air et pour une consommation d'énergie divisée par 6.

En juillet 2019 un rapport de la commission Européenne imputait aux transports routiers 83 % des coûts externes (congestion, pollution, accidents, nuisances sonores, etc.. Ce rapport qui, pour l'année 2016, évaluaient ces coûts externes à 987 milliards d'euros pour l'Europe dont 111 milliards pour la France, ne peut finir ses jours, empilé avec tant d'autres sur une étagère. Il est plus qu'urgent de mettre en œuvre une autre politique des transports, privilégiant les modes vertueux et leurs complémentarités. Au-delà des discours, notre planète a besoin d'actes forts. La renaissance du fret ferroviaire doit en être un.

## Le syndicat fait des propositions et interpelle la communauté urbaine !

Dans le Calvados, les atouts et un potentiel qui ne manquent pas! Deux lignes dédiées au fret ferroviaires sont encore existantes mais dorment sous la végétation : la ligne (SNCF Réseau) desservant la zone industrielle de Blainville sur Orne, et la voie (CCI) de Cormelles le Royal.

Leur remise en état serait rapidement possible et relativement peu coûteuse. Concrètement, la réhabilitation de la voie de Blainville sur Orne, longue de 6 km est évaluée à moins de 2 millions d'euros, hors travaux dans les ITE des entreprises. La comparaison avec les 11 millions d'euros pour 870 mètres de desserte portuaire destinée au seul trafic de transformateurs RTE réalisés en trois semaines à l'été 2019 montre bien que tout est une question de volonté.

On sait, sur la base de données contenues dans les rapports d'activités et la presse locale ou spécialisée que des

tonnages importants arrivent ou sont expédiés depuis des entreprises et industries proches ou directement desservies par ces voies ferrées fret. Il en va par conséquent de l'intérêt général de regarder précisément ces trafics et d'analyser la pertinence d'un report modal vers le fluvial ou le ferroviaire.

## Une étude va être lancée.

Après avoir été reçus par quelques élus de la communauté urbaine, les représentants du syndicat ont obtenu l'engagement du lancement d'une étude sur les possibilités de relance du fret ferroviaire dans l'agglomération caennaise. Cette étude doit porter sur les trafics existants et à venir captables par le rail. Il doit évaluer les investissements nécessaires à la création ou à la remise en état des installations ainsi que les gains en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques. L'urgence sera donnée à l'étude de projets déjà lancés tels que la plateforme Logidis et le centre de tri Normantri.

D'autres revendications ont été portées comme le soutien au maintien et à l'entretien minimal des dernières installations de fret ferroviaire existantes. la coparticipation financière de la communauté d'agglomération aux projets incluant l'utilisation du fret ferroviaire. L'étude systématique de desserte par les modes alternatifs à la route : fret ferroviaire ou fluvial avant toute implantation nouvelle de plate-forme logistique ou autre site industriel.

## Un exemple à suivre !

Les projets défendus par le syndicat des cheminots de Caen ne sont bien évidemment pas les seuls sur le territoire normand. Mais ce qu'il faut retenir c'est le travail accompli et la méthode utilisée. Ils doivent nous servir d'exemple pour partout où c'est possible, proposer des solutions alternatives. Que ce soit sur de l'existant ou sur des créations, étudions, analysons et construisons des projets argumentés et étayés qui répondent à des besoins réels, dans le plus grand respect de l'intérêt général. C'est en tout cas ce que défendent le comité Régional Normandie et son UIT qui voient dans cette stratégie une opportunité de faire gagner de la crédibilité à l'action syndicale et obtenir le soutien du plus grand nombre. Deux éléments essentiels pour espérer que les idées que nous défendons deviennent un jour réalités.



Opération de débroussaillage d'une voie désaffectée septembre 2020

# Le 31 mars : Les retraités seront dans la rue !

Alors que la situation des retraité.e.s et personnes âgées est présentée comme extrêmement enviable par ceux qui cherchent à diviser pour mieux régner, les raisons de se mobiliser sur les sujets du pouvoir d'achat, de la santé et de l'âgisme sont nombreuses !

**Retraites** : sachant que le minimum vieillesse (ASPA) est de 906 € pour une personne seule et 1 407 € pour un couple, que les retraites n'ont pas été revalorisées depuis 2013, la grande majorité des retraités ne roule pas sur l'or. Les mutuelles augmentent de 3,6 % en moyenne, les tarifs de l'électricité de 1,6 % en février, ceux du gaz de 3,6 %, ceux des transports de 1,7 %, etc.

Avec une pension revalorisée de 0,4 % cette année, il n'y a pas de quoi faire des folies...

Des organismes officiels, Conseil d'Orientation des Retraites (COR), Comité de suivi retraites (CSR) confirment que les pensions sont déjà en baisse et que, si rien n'est fait, cela va continuer.

**NON à la pauvreté des retraité.e.s ! Revalorisez nos pensions !**

**Santé** : les réponses aux besoins des personnes en matière de soins ou d'aide ne viendront pas du gouvernement qui remet la mise en ?uvre de son projet grand âge et autonomie « au terme de la crise sanitaire »...

Par contre, ce gouvernement ouvre des chantiers, dont l'instauration d'une 5ème branche extérieure à la Sécurité sociale qui ouvrira la voie aux opérateurs privés et amplifiera la diminution des budgets des services publics de santé par l'assèchement des prestations sociales...

**OUI à la santé pour tous partout ! Intégrez la prise en charge de la perte d'autonomie dans la branche assurance maladie de la S.S. !**

**Vaccin** : malgré les efforts des acteurs locaux, l'organisation actuelle reste défailante et ne couvre même pas la vaccination des personnes dites prioritaires... Pas étonnant puisqu'en France, une grande partie des aides publiques liées à la recherche se retrouve dans les dividendes versés aux actionnaires.

**OUI à un accès au vaccin pour toutes et tous ! Levez la propriété privée sur les brevets !**

« **L'âgisme** » : est une forme de rejet des personnes âgées qui semble se répandre dans les médias. Ainsi, un célèbre essayiste-journaliste-écrivain a déclaré récemment sur RMC : « *Toutes les vies n'ont pas le même prix* » et dit qu'il faut sacrifier le passé au profit de l'avenir. En clair, on fait trop d'efforts pour les vieux !

Mais jusqu'où iront-ils dans la recherche de boucs émissaires pour détourner l'attention des vrais responsables des inégalités et des difficultés exacerbées par la crise sanitaire ?

**OUI à la lutte pour l'augmentation des revenus du travail ! Engageons-nous, actifs et retraités, ensemble**

**Nos retraites, elles sont à NOUS !**

**On s'est battu pour les gagner, on se bat aujourd'hui pour que toutes les générations puissent les garder !**

**Nos vies valent mieux que leurs profits !**

**L'intersyndicale des retraité.e.s appelle :**

**RASSEMBLEMENT UNITAIRE DES RETRAITE.E.S  
le 31 mars à 10H30  
Place Bouchard à Caen**

*Les futur.e.s retraité.e.s évidemment sont les bienvenu.e.s !*

# Le 22 mars : Des militants normands étaient à Rouen !



Venus des 5 départements normands, près de 600 militants CGT étaient présents le 22 mars à Rouen dans le cadre de la défense des libertés syndicales pour soutenir les secrétaires généraux des unions locales de Dieppe et de Rouen.

Ils se sont rendus en cortège devant le tribunal correctionnel de Rouen où les deux secrétaires étaient appelés à comparaître pour une plainte en diffamation déposée par un employeur, après un rassemblement organisé en juillet pour défendre deux salariés menacés de licenciement.

Quelques heures plus tard, le tribunal rendait son verdict : désistement pour vice de forme. C'est une belle victoire ! Une nouvelle fois, la CGT a démontré sa force et sa détermination à ne

rien lâcher pour la défense des libertés syndicales et des droits syndicaux. Le Comité Régional CGT de Normandie et l'Union Départementale CGT de Seine-Maritime remercient tous les syndicats, toutes les structures interprofessionnelles et la confédération qui ont participé à cette mobilisation.

**Syndicalistes pas voyous ! Pas de conquêtes sociales sans libertés syndicales !**



# AMIANTE : Un espoir de trouver des responsables !

Le 22 janvier 2021, la chambre d'instruction de la cour d'appel, saisie par des familles de victimes, a renvoyé le dossier aux juges d'instruction du pôle santé publique de Paris pour qu'ils reprennent leurs investigations en vue d'éventuelles mises en examen de responsables de l'entreprise EVERITE.

Bien évidemment, le parquet général a annoncé qu'il avait formé un pourvoi devant la Cour de cassation, désormais chargée de confirmer ou non cette interprétation juridique inédite.

Et pour cause puisque cette décision vient en effet contredire pour la première fois une analyse établie en 2017 par les juges d'instruction et le parquet du pôle santé publique de Paris, qui rendait quasiment inéluctable l'absence de procès pénal dans les dossiers de l'amiante.

Pour rendre ce non-lieu en décembre 2018, les magistrats s'étaient appuyés, comme dans d'autres dossiers auparavant, sur une expertise judiciaire définitive de février 2017 qui estimait impossible de déduire avec précision le moment de l'exposition des salariés à cette fibre cancérogène, ni celui de la contamination.

Par conséquent, il était impossible, selon les magistrats, d'établir les responsabilités pénales de tel ou tel dirigeant.

Depuis lors, une quinzaine d'affaires liées au scandale de l'exposition à ce matériau interdit en France en 1997 ont pris ou devaient prendre le chemin d'un non-lieu.

Il faut bien entendu rester lucide et ne pas rêver trop vite, mais il n'empêche que ce genre de décision est de nature à redonner un peu d'espoir aux victimes et à leurs familles.

Dans le Calvados, on ne peut s'empêcher de penser aux nombreux camarades et salariés de Condé en Normandie, mieux connu sous le nom de sur Noireau.

Quelques dates importantes :

**1906** : Rapport de Denis AURIBAUT, inspecteur du travail à CAEN, sur la surmortalité des ouvriers d'une usine de textile utilisant l'amiante à CONDE SUR NOIREAU, dans le Calvados.

**1906-1907** : Premières descriptions de cas de fibrose pulmonaire chez des sujets exposés à l'amiante.

**1908** : Introduction du terme « *mésothéliome* » créé par MILLER – WYNNS.

Ce qui a permis à des premières mises en place d'une réglementation médicale et sociale et déjà le patronat était contre. Après la guerre, les usines d'amiante ont vu leurs intérêts pour la reconstruction du pays, les industries automobiles, aviations, bateaux et sous-marins de guerre.

## Années 1960/1970.

Il y a eu des mouvements sociaux, à Condé sur Noireau et sur tout le territoire pour demander de meilleures conditions de travail, de sécurité et l'assainissement de la production et

leurs annexes. Des études ont été menées pour savoir le nombre de fibres d'amiante par M3 d'air inhalé. Des aspirations obligatoires ont vu le jour dans les ateliers vers 1975. Prise en charge du nettoyage des vêtements, meilleur suivi médical, le début d'une traçabilité des produits dans les décharges réglementées.

Parallèlement certaines préfectures ont donné des autorisations en toutes illégalités pour que ces produits amiantés se retrouvent dans des trous de mines. Proches des sources qui servent à l'eau potable. « Proche de la ville de Flers dans l'Orne »

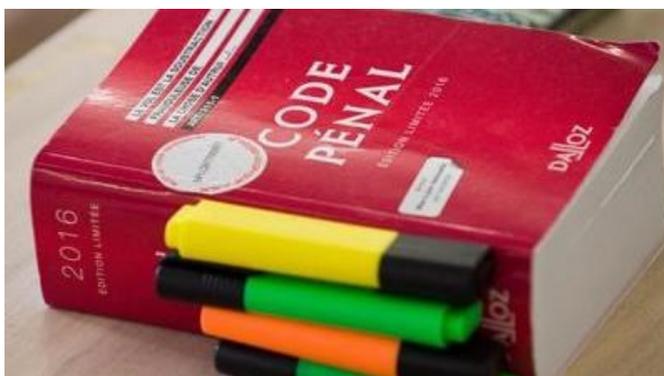
**1975/1990**, de nouveaux textes de lois sont votés. Ils permettent alors aux militants de pouvoir engager de véritables procédures, de véritables expertises, et de pouvoir gagner des améliorations de vie et de travail ainsi que des formations des salariés .

**1992** Une surmortalité au sein de l'usine et ancienne filature de la vallée de la Vere apparaît clairement. Parmi les vic-

times, de nombreux cégétistes décèdent prématurément vers l'âge de 41/50/52 ans.

En une semaine, 18 décès sont enregistrés, l'âge moyen n'excède pas 62.5 ans.

Le bureau syndical nomme un camarade pour mener une enquête interne en toute discrétion.



De graves dysfonctionnements apparaissent rapidement. Les déclarations officielles de l'entreprise montrent une sous-déclaration des maladies professionnelles.

C'est grâce à cette enquête du syndicat CGT qui en démontrant que l'espérance de vie ne dépassait pas 60 ans a obtenu la création de la C.A.A cessation anticipée amiante »

A cette époque, en 1999, seule la **CGT** était à l'initiative.

Par la suite, les militants **CGT** et sympathisants de la **FNAT** se sont rapprochés pour créer une association locale de l'amiante, il nous fallait créer les conditions pour mener des actions juridiques, des manifestations, ; sur le territoire.

Toutes ces luttes ont permis plusieurs conquêtes sociales.

Départ à 50 ans avec 75% du salaire brut annuel, amélioration des prises en comptes des maladies professionnelles.

Au-delà de toutes ces réparations, la grand victoire a été la suppression de l'utilisation l'amiante en France

Depuis des années de nombreuses procédures sont en cours pour faute inexcusable, mise en danger de la vie d'autrui, manquements graves à la sécurité à la vie et à la santé ; mais jusqu' à ce jour rien n'a abouti en justice pénale.

« Pour la justice, ces personnes sont toujours présumées innocentes »

Alors que tant de salariés ont perdu leur vie en essayant de la gagner, que les causes de leur décès prématuré sont depuis longtemps clairement identifiées, il n'y a toujours pas de responsables ( encore moins de coupable) véritablement reconnus par la justice !

Par **Patrick YGE**

# Plus de 70 ans à la CGT

## Bernad CONGNET nous a quitté.



*L'Union Locale CGT de LISIEUX à tenu a saluer le camarade disparu.*

*Elle a adressé au Courrier de l'UD 14, l'hommage prononcé par Gérard GILBERT lors de ses funérailles le 17 mars à St Germain la blanche herbe.*

**C**hère Jacqueline, Caroline et Dominique, chers enfants et petits enfants de Bernard, chers amis et camarades.

C'est au nom de l'Union Locale CGT de Lisieux et de sa section des retraités que je m'adresse à vous pour évoquer une facette de la vie de Bernard.

Né dans une famille de travailleurs, Bernard s'est toujours reconnu dans ce milieu des ouvriers, des prolos comme il aimait le dire. De ce monde, il n'en parlait pas en termes misérabilistes mais avec fierté.

A cette époque où le travail manuel était majoritaire dans la production, les qualités et le savoir-faire des hommes étaient déterminants. Il aimait le travail bien fait. Il l'a exercé dans une des usines phares de Lisieux, je veux parler d'ERNAULT SOMUA. CAP en poche, c'est en 1947 qu'il entra comme ajusteur, puis rectifieur. Il contribua à la fabrication des tours semi-automatiques « révolver », ça ne s'invente pas ! Ils firent la renommée de la SOMUA.

C'est aussi la même année à 18 ans, qu'il prit sa première carte syndicale à la CGT, non comme une assurance mais comme moyen pour défendre collectivement les intérêts des travailleurs. Reconnu par ses pairs, il était très souvent le mieux élu, il assumait de nombreux mandats comme délégué du personnel et membre du comité d'établissement. Il devint secrétaire du syndicat dans le début des années 70.

Il n'était pas seul, ses camarades de combats s'appelaient Jacques AUZOUX, Roger PILORGE, Auguste VREL pour ne citer qu'eux.

Nous ne pouvions pas évoquer la mémoire d'Auguste VREL qui fut un exemple pour lui sans que l'émotion submerge Bernard. Chaque année, le 1<sup>er</sup> mai, il lui rendait hommage en déposant le muguet sur sa tombe.

Puissamment organisée, la CGT, à la SOMUA, étaient souvent à l'initiative de luttes pour l'amélioration des salaires et des conditions de travail.

Un de ses camarades, Pierre GUERIN qui n'est pas là aujourd'hui pour des raisons de santé, me rappelait dernièrement une grève historique à l'usine dénommée « la grève noyau ». Celle qui a consisté à bloquer les postes stratégiques de la production. Bernard et Pierrot étaient de ceux là. Celles et ceux qui ne participaient pas à la grève, soutenaient financièrement les grévistes. Au terme de ce conflit qui dura un mois, ce fut l'alignement de tous les salaires dans le groupe, notamment sur la grille de la région parisienne qui était plus favorable.

Ces conquêtes dont nous avons hérité sont le fruit de la solidarité, de la fraternité de ses hommes.

Membre l'Union Locale de Lisieux, il avait à cœur de défendre les plus humbles. Nous avons retrouvé dans les archives un article qu'il a signé début 73 pour s'insurger contre l'insalubrité de baraquements en bois datant de la reconstruction et où vivaient encore des familles.

La générosité dont faisait preuve Bernard dans la vie de tous les jours s'est exprimée également dans le travail et le militantisme.

Tant que sa santé le lui permettait, il ne ratait jamais les manifestations lexoviennes et c'est avec bonheur que nous le retrouvions place Mitterrand.

Les valeurs que portait Bernard, il les a trouvées et portées dans la CGT. Il est resté fidèle à son syndicat plus de 70 ans.

Jacqueline, Caroline et Dominique, enfants et petits enfants de Bernard, c'est au nom de la CGT que je vous exprime toutes mes condoléances. Aujourd'hui c'est la tristesse et le chagrin qui vous étreignent. Gardons en mémoire le souvenir, d'un mari, d'un père, d'un grand-père et arrière-grand-père aimant, celle aussi d'un homme aux valeurs fortes reconnues par ses collègues et camarades.

**Adieu Bernard, nous garderons tous, ces souvenirs intacts, dans notre mémoire.**

# H pour Histoire

## La chronique de Christian LANGEAIS

Quelques éléments sur la biographie de Gaston BARATTE, prédécesseur de Jacques COLAS au secrétariat de l'UD 14.

**D**ans le numéro du Courrier de l'UD de février 2021, nous avons abordé la biographie de Jacques Colas secrétaire de l'UD de 1944 à 1967. Il fut précédé dans cette responsabilité par **Gaston Baratte**.

Gaston Baratte, né en 1886, travaille comme son père aux PTT ou il deviendra chef d'équipe. Au retour de la Première guerre mondiale, il épouse Louise Trevel, sœur d'Arsène Trevel, agent des lignes qui, résistant communiste, mourra à Auschwitz.

Gaston Baratte est secrétaire du syndicat des ouvriers PTT en 1920 et, en 1921 membre de la CA de l'UD CGT (qui deviendra la CE) tout en étant délégué à la rédaction du Populaire normand, journal « Socialiste, syndicaliste, sous contrôle des organisations ouvrières ».

Dans le contexte des grandes grèves de 1920, des tendances se heurtent alors à l'intérieur de la CGT. L'ancienne direction, qui avait soutenu « l'union sacrée » lors de la guerre mondiale, ralliée au réformisme, se heurte à une minorité révolutionnaire dont l'influence ne cesse de croître. C'est la scission en 1921. Les « révolutionnaires », sont exclus de la CGT et se constituent en Confédération Générale du Travail Unitaire (CGTU).

En 1923, Gaston Baratte devient secrétaire du syndicat CGTU des ouvriers des PTT. La CGT « réformiste » est alors majoritaire aux PTT. Les archives nous indiquent qu'il occupe cette responsabilité au moins jusqu'en 1927. Il est par ailleurs secrétaire du Secours rouge, (lointain ancêtre du Secours populaire) du Calvados.

Dans le contexte du Front populaire, nous retrouvons sa trace, que note la police, lors d'un meeting d'octobre 1935 se situant dans le mouvement de réunification de la CGT. Gaston devient d'ailleurs le secrétaire du syndicat du personnel des services techniques des PTT du Calvados de la CGT réunifiée.

Au congrès de l'unité, il est élu en tant qu'ex-unitaire à la commission administrative de l'UD. En 1938, il cumule ainsi les fonctions de secrétaire du syndicat des ouvriers des PTT, de membre de la commission administrative de l'UD réunifiée et de secrétaire de la commission des sports. Puis il devient le secrétaire adjoint de l'UD.

En septembre 1939, dans les jours qui suivent la signature du Pacte germano-soviétique, à l'initiative de Marie Langlois, la secrétaire de l'UD, il est exclu de la CA, en même temps que d'autres dirigeants syndicaux membres du Parti communiste.

Pendant l'Occupation, Gaston Baratte poursuit son militantisme et figure d'ailleurs sur la liste constituée par la police

des agents des PTT à surveiller. C'est ainsi que le 1er mai 1942, il figure parmi la centaine d'otages communistes ou juifs arrêtés par les Allemands à la suite d'un sabotage contre un train de permissionnaires de la Wehrmacht à AIRAN.

Du fait de son âge, il a 66 ans, il est rapidement remis en liberté. Liberté qu'il utilise pour poursuivre son activité résistante. En mai 1943, il recueille à son domicile Joseph Étienne, membre du triangle de direction du Parti communiste du Calvados, qui avait miraculeusement échappé aux Allemands, et l'aide à quitter la région pour se mettre à l'abri.

En 1943 il aide à la réunification de la CGT dans le Calvados, tâche largement facilitée par le discrédit des anciens dirigeants, telle Marie Langlois passés à la collaboration. Il parvient ainsi à reconstituer l'Union départementale CGT clandestine, dont il devint le secrétaire général.

Lors du débarquement des Alliés en Normandie, en exode avec sa famille il est mortellement blessé par un bombardement alors qu'il s'était réfugié près de Trun (Orne).

**Christian LANGEAIS**

Section syndicale des retraités  
Mines et Energie.



« Vous avez des observations, suggestions, vous souhaitez participer, vous initier à des recherches sur les femmes, les hommes, les syndicats qui font l'histoire de la CGT dans le département, n'hésitez pas à m'envoyer un petit mot. »

[christian.langeois@orange.fr](mailto:christian.langeois@orange.fr)

J'AI CHOISI  
LA MACIF  
PARCE QUE PARCE QUE  
JE VEUX LE JE VEUX LE  
MEILLEUR AU MEILLEUR AU  
MEILLEUR PRIX. MEILLEUR PRIX,  
JE VOTE.

ÉLECTIONS  
DÉLÉGUÉS  
2021

DU 22 MARS  
AU 16 AVRIL

Chaque jour, vos délégués s'engagent  
pour défendre vos intérêts.

Parce qu'il n'y a pas de nous sans vous,  
votez pour vos délégués sur [jevote.macif.fr](https://jevote.macif.fr)

